

N° 2019/004

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

Département : ARDÈCHE - Arrondissement : PRIVAS – Commune : COUX

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 17

Séance du lundi 25 février 2019

Par suite d'une convocation en date du 19 février 2019, les membres composant le conseil municipal de la commune de COUX se sont réunis à la mairie de COUX le lundi 25 février 2019 à 19h30 sous la présidence de Mme ROSE-LEVEQUE Christelle, Adjointe au Maire.

Étaient présents :

M. VOLLE Stéphane	Mme CROUZET Béatrice
M. LECOMTE Marc	Mme GIGON Christine
M. MONTEIL Bernard	Mme COSTE Marie-Claire
M. THÉRY Jacques	Mme LÉVÊQUE Marie-José
	Mme PRUDHON Claude

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Absents ayant donné procuration

M. ALLIER Jérôme a donné procuration à Mme CROUZET Béatrice

M. CROS Samuel a donné procuration à Mme ROSE-LEVEQUE Christelle

M. FLECHON Vincent a donné procuration à M. THÉRY Jacques

M. MARTINS DE FREITAS Éric a donné procuration à Mme GIGON Christine

Absent au moment du le vote du compte administratif

M. JEANNE Jean-Pierre, Maire de COUX

Absents :

M. PARRA Baltazar

Mme SERRE Océane

Le président ayant ouvert la séance, il a été procédé, en conformité de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. Madame Christine GIGON est élue pour remplir cette fonction.

DELIBERATION N° 04 -25/02/2019

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

EXERCICE 2018 – M14

Monsieur Le Maire, donne la parole à Mme ROSE-LEVEQUE Christelle, présidente de la séance pour le vote du compte administratif 2018.

Mme ROSE-LEVEQUE Christelle, adjointe aux finances, présente les budgets primitifs et décisions modificatives de l'exercice 2018, le détail des dépenses effectuées et celui des recettes, l'état des restes à payer.

Monsieur JEANNE Jean-Pierre, Maire, quitte la salle avant la mise en délibération du compte administratif et ne prend donc pas part au vote.

APRES en avoir délibéré, le conseil municipal, à 14 voix pour, 0 contre, 0 abstention.

- donne acte de la présentation faite du compte administratif 2018 lequel peut se résumer ainsi :

-

Résultats exercice 2018	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations de l'exercice	1 107 740,34	1 324 659,91	928 688,67	1 024 576,19	2 036 429,01	2 349 236,10
Solde 2018	+ 216 919,57		+ 95 887,52		+ 312 807,09	
Résultats reportés N-1	+224 733,76		- 175 903,41		+ 361 637,44	
Solde total	+441 653,33		- 80 015,89			

- Vote le compte administratif 2018.

Pour copie conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Mme ROSE-LEVEQUE Christelle,
Présidente de séance.

Rose-Leveque

